



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
vendredi 19 novembre 2021

AGRICULTURE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Ceinture Verte, une coopérative pour accélérer l'installation en maraîchage

Le Havre Seine Métropole s'associe à la Chambre d'agriculture pour créer La Ceinture Verte Le Havre Seine, une initiative innovante destinée à développer la production maraîchère en circuit court.

« Nous avons travaillé avec tous les acteurs de la filière agricole pour créer un dispositif innovant permettant de relocaliser une partie des besoins alimentaires du territoire en circuit court », explique Edouard PHILIPPE, président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

PRÉPARER L'AVENIR DE LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE

Alors que la moitié des responsables d'exploitations agricoles vont faire valoir leurs droits à la retraite dans les 10 ans, il est essentiel d'impulser dès maintenant une nouvelle dynamique dans l'approvisionnement en produits frais et de proximité.

C'est pourquoi, Le Havre Seine Métropole, aux côtés de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, de la SAS Ceinture verte, de la SAFER de Normandie, du Crédit Agricole Normandie Seine et de Naturapôle, créent une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Une initiative qui permet d'apporter une aide aux nouveaux agriculteurs et une garantie aux partenaires et investisseurs solidaires.

SOUTENIR LES INSTALLATIONS

L'ambition de la Ceinture Verte Le Havre Seine est de faciliter et d'accélérer les installations en maraîchage, dans un contexte périurbain où le foncier est rare et cher. La SCIC accompagnera les porteurs de projet en intervenant à trois niveaux :

- l'identification et le portage financier du foncier ;
- le financement d'un outil de production performant (bâtiment, tunnels, irrigation) ;
- l'accompagnement technico-économique des exploitants par des *mentors* de proximité.

Cette démarche collective est soutenue par l'Etat dans le cadre du Plan de relance gouvernemental. La subvention de 200 000 € attribuée par la DRAAF Normandie servira à la création des premières fermes et à mener des actions de dynamisation auprès des maraîchers du territoire sur le volet emploi et commercialisation.

CRÉER 20 FERMES SUR 5 ANS

Pour mener à bien cette démarche, Le Havre Seine Métropole va entrer au capital de la SCIC à hauteur de 100 000 €, aux côtés d'autres acteurs du territoire, avec l'objectif de créer 20 fermes en 5 ans.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL AUX INVESTISSEURS ET AUX PORTEURS DE PROJETS

La particularité de cette initiative est qu'elle est ouverte à tous. Aux côtés de Le Havre Seine Métropole, les associés de la SCIC vont apporter chacun des fonds. Les habitants qui souhaitent investir dans cette entreprise de l'économie sociale et solidaire pourront souscrire à des parts sociales.

A titre d'exemple, 20 000€ de participation au capital permettent de faire effet de levier auprès des partenaires bancaires pour créer une ferme maraîchère.

Les premières fermes seront créées en 2022, les porteurs de projets d'installation peuvent d'ores et déjà prendre attache avec La Ceinture Verte pour en savoir plus sur ce dispositif et déposer leur candidature.

La Ceinture Verte s'adresse à des maraîchers déjà formés, avec au moins une saison complète d'expérience en maraîchage. Les conditions d'installations proposées sont adaptées pour des porteurs de projet capables de réaliser de l'ordre de 30 000 € de chiffre d'affaires la première année et 70 000 € à terme.

Pour en savoir plus : laceintureverte.fr

CONTACT PRESSE

Sébastien Vau-Rihal sebastien.vau-rihal@lehavre.fr
tél. 02 35 19 43 41 – 06 79 03 65 05